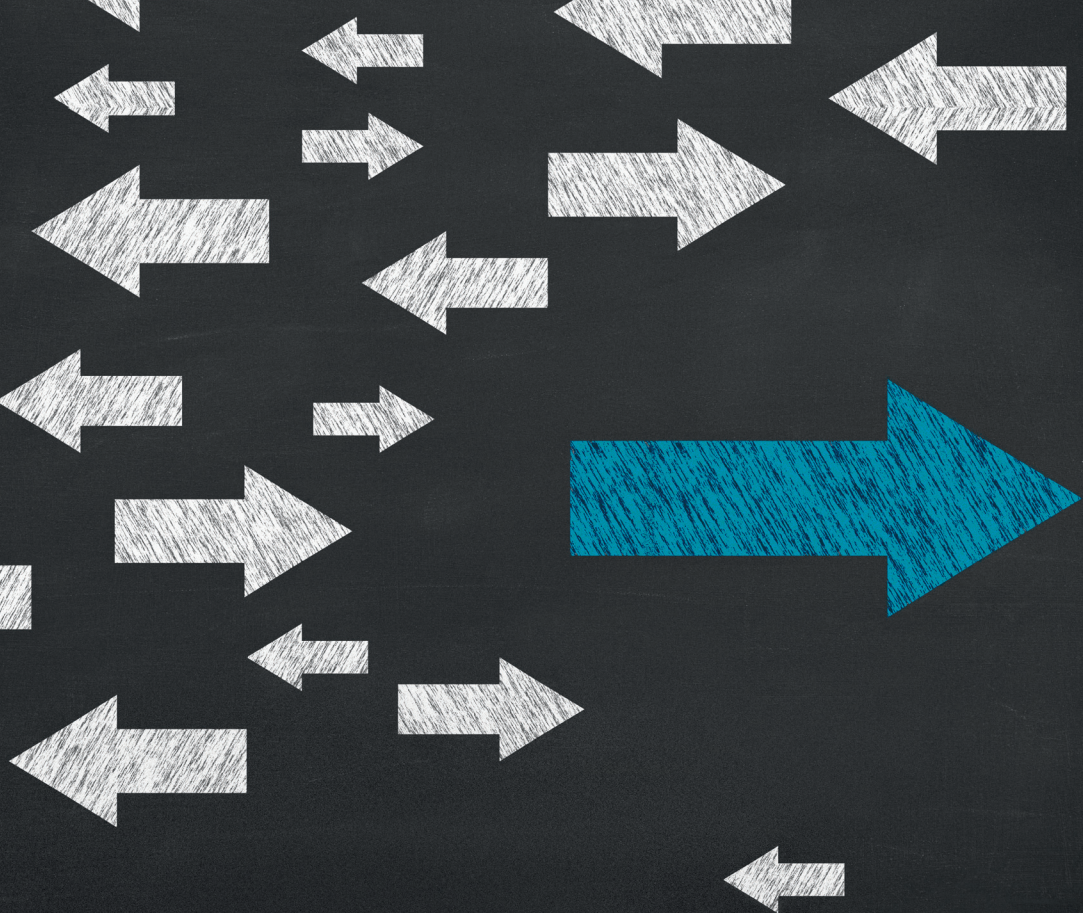




INFORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE

DISPOSITIF CANTONAL D'INDICATION ET DE SUIVI EN ADDICTOLOGIE

Informations pour les professionnel-le-s



DCISA

PRÉVOIR UN SÉJOUR EN ÉTABLISSEMENT SOCIO-ÉDUCATIF

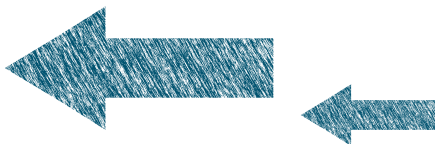
La majorité des personnes souffrant d'addiction à l'alcool ou aux stupéfiants est suivie de manière ambulatoire. Les prestations résidentielles sont prévues pour les personnes qui ont un besoin accru de prise en charge. Ce besoin est établi à travers un processus d'évaluation et d'indication.

Le Dispositif Cantonal d'Indication et de Suivi en Addictologie (DCISA) est un dispositif de 2e ligne qui évalue et oriente les personnes souffrant d'addiction vers l'établissement le plus approprié en fonction de leurs besoins. Le DCISA est sollicité lorsque, dans le cadre d'un suivi ambulatoire, ou suite à une hospitalisation, la personne concernée envisage un séjour en établissement socio-éducatif.

Créé en 2017 par la fusion des dispositifs d'indication et de suivi alcoologique (EVITA) et toxicodépendance (DCIST), le DCISA est piloté par l'Office du Médecin cantonal pour le Service de la santé publique (SSP) et par le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS).

POUR QUI ?

- Pour les personnes consommatrices de substances psychoactives (alcool et/ou stupéfiants) résidant dans le canton de Vaud et souhaitant accéder aux établissements socio-éducatifs vaudois ou hors du canton.
- Pour les professionnel-le-s du réseau social ou médical (médecins, CSR, établissements socio-éducatifs et médico-sociaux, dispositifs d'indications spécialisés dans d'autres domaines, etc.) qui, en vue d'une entrée en établissement socio-éducatif pour l'un-e de leurs bénéficiaires, requièrent une évaluation addictologique approfondie.





PRESTATIONS ET ÉTAPES

Le DCISA se base sur une approche bio-psycho-sociale motivationnelle et centrée sur la personne.

Les prestations sont délivrées dans des centres d'indication par des professionnel-le-s spécialisé-e-s en addictologie des domaines social ou médical. Elles se déploient en **4 étapes** :

- 1. L'évaluation** bio-psycho-sociale lors d'un entretien individuel avec un instrument standardisé (Addiction Severity Index).
- 2. L'indication** établie sur la base d'un entretien individuel et des résultats de l'évaluation. Le DCISA indique la prise en charge résidentielle ainsi que le prestataire correspondant le mieux aux besoins de la personne.
- 3. Un appui** à l'admission en établissement socio-éducatif.
- 4. Le suivi de l'indication** lors d'une prise en charge dans un établissement socio-éducatif. Ce suivi consiste à effectuer des évaluations intermédiaires en collaboration avec les professionnel-le-s de l'établissement pour :
 - actualiser les objectifs et les prestations.
 - valider la poursuite du séjour.
 - préparer la sortie de l'établissement.

En l'absence de besoin d'un séjour en établissement socio-éducatif, les personnes concernées sont orientées vers des suivis ambulatoires spécialisés, notamment, vers les Services spécialisés du CHUV et de la Fondation de Nant, la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) ou la Croix-Bleue. Le DCISA collabore activement, avec le réseau social et médical addictologique, les établissements socio-éducatifs, les médecins privés et les hôpitaux.

OBJECTIFS DU DCISA

- Garantir l'adéquation entre les besoins individuels des personnes consommatrices de substances psychoactives (stupéfiants, alcool, etc.) et l'offre de prestations.
- Assurer le suivi de l'indication dans les différentes étapes du parcours thérapeutique.
- Produire et traiter les données utiles à l'évaluation des besoins, à la planification de l'offre et au pilotage de la politique en matière d'addictions.



CONTACTS

Centres d'indication régionaux

Pour solliciter une indication DCISA :

Région centre

Service d'alcoologie

1011 Lausanne

Tél. 021 314 73 51

Policlinique d'addictologie

1011 Lausanne

Tél. 021 314 84 00

Région Nord

Unité de traitement des addictions (UTAd)

1401 Yverdon-les-Bains

Tél. 021 314 78 20

Région Ouest

Entrée de secours

1110 Morges

Tél. 021 803 67 47

Entrée de secours

1260 Nyon

Tél. 022 361 03 44

Région Est

Unités de traitement des addictions (UTA)

1820 Montreux / 1860 Aigle

Tél. 021 965 76 50

Établissements socio-éducatifs

Fondation Bartimée

1422 Grandson

www.bartimee.ch

Fondation La Clairière

1832 Chamby

www.la-clairiere.ch

Fondation Esterelle-Arcadie

1800 Vevey / 1400 Yverdon-les-Bains

www.esterelle.ch

Fondation L'Epi

1533 Menières

www.lepi.ch

Fondation Le Levant

1005 Lausanne

www.levant.ch

Fondation Les Oliviers

1052 Le Mont-sur-Lausanne

www.oliviers.ch

Fondation Le Relais

1110 Morges

www.relais.ch/structures/foyer

Coordination

DCISA

www.dcisa.ch

Rel'ier

Tél. 021 323 60 58

info@dcisa.ch

Direction

Service de la santé publique

Tél. 021 316 44 63

Service de prévoyance et d'aide sociales

Tél. 021 316 52 15

